

novembre 2019



MOT DU PRÉSIDENT

« *Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants.* » **Antoine de Saint-Exupéry**

Il y a urgence à agir ! Tel est le message de la jeune Greta THUNBERG qui n'a cessé de tenter de mobiliser les grands de ce monde pour les alerter de l'impérieuse nécessité d'agir contre le réchauffement de notre planète.

Localement, nous sommes plus que concernés ! Il nous faut agir pour limiter autant que faire se peut notre empreinte environnementale. Cette action se traduit par la mise en oeuvre de nouvelles prestations de collectes de déchets dans les 4 déchèteries du SICTOM : les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), les meubles (Eco mobilier), les déchets dangereux spécifiques (DDS).

Il ne s'agit pas non plus de relâcher nos efforts sur le tri des emballages, en nette amélioration depuis l'année dernière, et le verre aussi, qui progresse chaque année.

Plus que la recherche de la maîtrise des coûts de fonctionnement du SICTOM, nous avons la responsabilité collective d'économiser les ressources. Consommer mieux en vue de limiter les emballages quel qu'ils soient. Trier ensuite : le verre, c'est économiser la ressource en sable ; le papier et le carton, c'est préserver nos forêts ; les emballages, c'est consommer moins de pétrole ; composter les déchets alimentaires et organiques, c'est valoriser des ressources naturelles. Vos élus ont décidé de s'engager pleinement dans le défi de ce XXI^e siècle en engageant un schéma de gestion des déchets organiques. Un enjeu environnemental, financier et social. Je vous invite à lire attentivement ce numéro du Mag' présentant ce dispositif, que je qualifie bien volontiers comme la 2^e révolution dans la gestion des déchets après la mise en place de la collecte sélective (bacs jaunes et Points d'apports volontaires).

A la lecture de ce numéro, vous verrez que de nombreuses actions sont initiées et portées par le SICTOM. Ce dernier numéro avant les prochaines élections municipales est l'occasion pour moi de remercier très sincèrement pour leur engagement envers le Service public, les élus des 33 communes composant le Syndicat, ainsi que l'ensemble des agents du SICTOM assurant quotidiennement un service de qualité. Je leur témoigne ici toute ma reconnaissance.

Laurent BATTUT
Président du SICTOM de Pontaumur-Pontgibaud
Président du VALTOM

SOMMAIRE

Actualités du SICTOM 2

Concours bouteilles plastiques
Trophée du verre des communes
Vos meubles ont de l'avenir...
Iso 14001 : des déchèteries qui respectent l'environnement

Le tri des matières recyclables 3

Tri des emballages
Le tri du verre
Le tri des métaux
Les gros cartons bruns
Les matières valorisables

Une nouvelle gestion des déchets organiques 4 et 5

Le contexte législatif et environnemental
Les domaines d'application du STGDO

Actualité spéciale déchèterie 6

Les badges d'accès en déchèterie
Les déchets d'équipements électriques et électroniques
Vos vieux meubles...
Les déchets dangereux spécifiques

Un territoire Zéro déchet

Zéro Gaspillage 7

Un territoire engagé
D'autres initiatives...
Le Compostage
Les Animations du SICTOM

Pour aller plus loin 8

Les aides du SICTOM pour réduire vos déchets
Questions des habitants
Le mot des habitants



CONCOURS BOUTEILLES PLASTIQUES



Dans le cadre du jeu concours des bouteilles en plastique : « Plus vous triez, plus vous avez de chances de gagner ! » de décembre 2018, ce sont près de **3 300 bouteilles** qui ont été collectées sur l'ensemble du Puy de Dôme ! **25 gagnants** ont été sélectionnés dont 3 sur nos communes : Aurières, St Pierre le Chastel et Pontgibaud ! Un moment convivial de remise des lots a été organisé le jeudi 17 janvier au VALTOM. Les gagnants se sont vus remettre entre autre lots un VTT électrique, un vol en Montgolfière, un Ipad ou encore des chèques repas « Toques d'Auvergne ».

LE TROPHÉE DU VERRE DES COMMUNES : SUITE ET FIN...

Le lundi 30 septembre, le SICTOM a récompensé la commune de Montfermy par la mise en place d'une nouvelle colonne à verre. Entre 2017 et 2018, la commune a augmenté son tri de **+ 8 kg** de verre par habitant. Grâce à l'effort de l'ensemble des habitants du territoire, le SICTOM a collecté **655 tonnes** de verres soit **36 kg** par habitant en 2018. Afin de valoriser le geste citoyen de l'ensemble des habitants du territoire, le SICTOM a décidé de reverser un don de **1 000 €** à la Ligue contre le cancer, correspondant à la progression du tri entre l'année 2017 et 2018.



VOS MEUBLES ONT DE L'AVENIR...

Dans le cadre d'une campagne départementale avec le VALTOM et l'éco-organisme Eco-mobilier, le SICTOM mobilise ses habitants autour de la thématique des déchets d'éléments d'ameublement.

De la vieille table de cuisine ayant traversé plusieurs générations d'enfants, au canapé sur lequel votre chat a décidé de faire ses griffes... **chaque Français produit en moyenne 26 kg de meubles hors d'usage par an**. En 2018, 686 000 tonnes de meubles hors d'usage ont ainsi été collectées en France, puis recyclées ou valorisées en énergie par Eco-mobilier, l'éco organisme en charge de la fin de vie de ces produits dans le cadre de la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP). **Retrouvez le court métrage Eco-mobilier qui a été diffusé au Cinéma de la Viouze du 9 au 22 octobre, sur notre site internet !** (<http://www.sictompontaurmurpontgibaud.fr>)

Alors, vous aussi rapportez vos meubles hors d'usage dans nos bennes Eco-mobilier en déchèterie. Voir page 6



ISO 14001 : DES DÉCHÈTERIES QUI RESPECTENT L'ENVIRONNEMENT



Extension du périmètre ISO 14001 aux 4 déchèteries du territoire ! La norme ISO 14001 c'est quoi déjà ? Maîtriser les impacts sur l'environnement. Le SICTOM et ses 4 déchèteries sont contrôlés et certifiés par un organisme agréé. La norme ISO

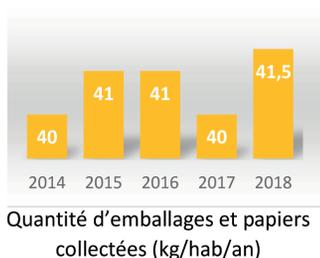
14001 impose de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de ses performances environnementales. Le SICTOM va ainsi réaliser des actions et des travaux d'amélioration pour la mise aux normes de ses déchèteries. Par exemple, des nouveaux panneaux ont été installés pour plus de lisibilité sur les filières de traitement.



TRI DES MATIÈRES RECYCLABLES

Le Tri des emballages en progrès !

Après une stagnation voir une baisse du tri, on observe de nouveau une hausse du tri ! Poursuivons nos efforts ! Le recyclage de ces matériaux permet de limiter les gaspillages de ressources (matières premières, eau, énergie etc.)



Le tri du verre : le bon geste est lancé !

Encore cette année et grâce à vous tous, la quantité de verre collectée augmente ! Sachant que pour produire du verre il faut ponctionner du sable alors que le verre se recycle à l'infini, en triant le verre, on lutte à notre échelle contre l'utilisation des ressources naturelles telles que le sable.



Le tri des Métaux

En 2018, les emballages en acier et en aluminium n'ont représenté que 4% des emballages retrouvés dans les bacs de tri. Ainsi cette année, le SICTOM a lancé une campagne de sensibilisation au tri des emballages métalliques auprès des écoles et collèges du territoire du 8 au 15 novembre. Les élèves ont dû collecter un maximum d'emballages métalliques en une semaine (cannettes, boîtes de conserves, aérosols non dangereux, bidons de sirops...). Les remises de récompense se feront courant décembre ! **Suivez l'exemple de vos enfants, à votre tour de trier les emballages métalliques !**



Les gros Cartons Bruns

Pour le SICTOM et ses usagers, le coût de collecte et de traitement des cartons est 5 fois plus élevé quand il est collecté dans les bacs jaunes plutôt qu'en déchèterie (hors revente du carton et soutien CITEO): 75 €/tonne en déchèterie contre 400 €/tonne en collecte de bac jaune.



Les gros Cartons Bruns doivent donc être déposés en priorité en déchèterie et restent tolérés dans les bacs jaunes, à condition qu'ils soient vides (pas de polystyrènes, plastiques etc.) et aplatis !

TROP DE MATIÈRES VALORISABLES PRÉSENTES DANS LES BACS D'ORDURES MÉNAGÈRES.

Plus de 50% de ces déchets pourraient être valorisés dans les bonnes filières plutôt qu'incinérés. En plus du tri, pensez aux bornes textiles, ou encore au compost ! **Retrouvez toutes les filières adaptées en point d'apport volontaire et en déchèteries.**



Evolution de la quantité d'ordures ménagères en kg/hab/an

Télécharger l'application guide du tri
<https://www.consignesdetri.fr/>
 ou consulter notre site internet :
www.sictompontaumurpontgibaud.fr

Des mémos tri sont également à votre disposition en mairie ou directement au Sictom. N'hésitez plus !



UNE NOUVELLE GESTION DES DÉCHETS ORGANIQUES

POURQUOI S'INTÉRESSER AUX DÉCHETS ORGANIQUES (DÉCHETS ISSUS DE L'ALIMENTATION, ÉPLUCHURES, RESTE DE REPAS ETC.) ?

D'ICI 2024, TOUTE PERSONNE MORALE ET PHYSIQUE DEVRA ÊTRE EN MESURE DE TRIER SES DÉCHETS ORGANIQUES POUR LEUR VALORISATION LOCALE.

Sans action de notre part : une inévitable hausse de la gestion des déchets

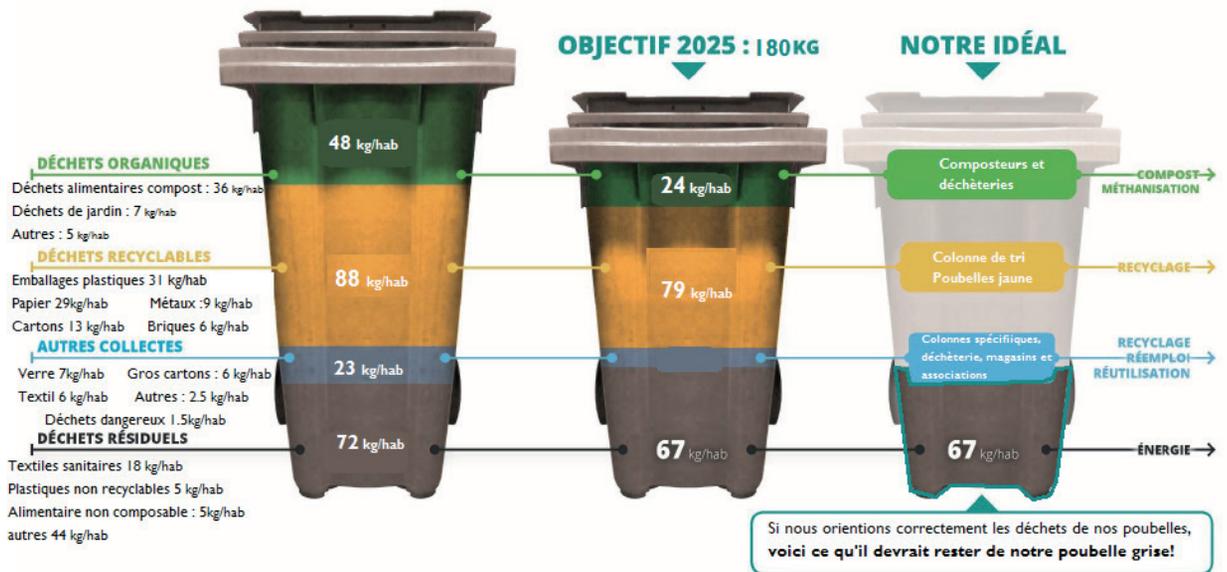
- La Taxe générale des activités polluantes (TGAP) augmentera d'ici 2025 de 275% par tonne pour l'incinération et de 171% par tonne pour l'enfouissement en centre de stockage. Soit un surcoût de 2,5 million d'euros pour l'ensemble des habitants Puydinois.
- La fermeture annoncée des sites de stockage du Puy de Dôme entraînera des coûts de transports supplémentaires pour acheminer nos déchets vers les sites d'enfouissements dédiés et gérés par des sociétés privées (dans la Loire pour le SICTOM)

Notre réponse : agir et s'inscrire dans une démarche environnementale, en adoptant un Schéma Territorial de Gestion des Déchets Organiques (STGDO) qui s'articule autour de :

- La lutte contre le gaspillage alimentaire,
- La valorisation des déchets organiques notamment avec le compostage de proximité,
- La valorisation locale des déchets verts (branches),
- La valorisation des déchets organiques notamment avec le compostage de proximité avec la création de maîtres et guides composteurs (emplois non délocalisables).

En moyenne, chaque habitant du territoire du SICTOM jette à l'année 231 kg de déchets (OMR)

C'est donc à notre poubelle d'ordures ménagères résiduelles qu'il faut s'intéresser car beaucoup de ces déchets peuvent être valorisés :



75% DES DÉCHETS VERTS ET DES DÉCHETS ALIMENTAIRES SONT ISSUS DES FOYERS, C'EST DONC PRIORITAIREMENT VERS CETTE CIBLE QU'IL FAUT CONCENTRER LES ACTIONS

Le SICTOM choisit donc d'être acteur en adoptant son STGDO et s'inscrire ainsi dans une démarche environnementale pour améliorer la qualité de vie des usagers et les performances de tri des déchets organiques. Pour ce faire, le SICTOM devra investir dans la création de trois emplois de « maîtres composteurs » non délocalisables sur notre territoire.

Le STGDO concilie donc l'environnement, l'humain, la maîtrise des coûts de gestion des déchets.



SCHÉMA TERRITORIAL DE GESTION DES DÉCHETS ORGANIQUES

1) La Lutte contre le Gaspillage Alimentaire

D'ici 2030, la législation impose une réduction de **50 %** du gaspillage alimentaire. Il s'agit donc d'accompagner la restauration collective, commerciale et les particuliers par des actions de sensibilisation, de formation, avec la mise en place de support de communication (exemple : les Gourmets Bag dans les restaurants volontaires).



2) La valorisation des déchets organiques par le Compostage

Utilisons la richesse qui sort de nos cuisines ! Pour cela, il est prévu la distribution de plus de **1500 composteurs individuels**, l'installation d'une **vingtaine de composteurs en pied d'immeuble**, **une centaine de composteurs de quartier** et du compostage de grande capacité en établissement.



3) La Gestion différenciée des « déchets verts »

Et si nos « déchets verts » devenaient une « ressource verte » ? L'objectif est de réduire de **12 %** l'apport des « déchets verts » en déchèterie. En créant des plateformes de broyage sur le territoire du SICTOM, les branches deviennent une « ressource verte » précieuse et locale. Le broyat obtenu sera utilisé pour alimenter les composteurs et en paillage pour limiter le désherbage, nourrir le sol et garder l'humidité.

> Pour vous impliquer dans le STGDO du SICTOM et valoriser vos déchets à la maison, réservez votre composteur :

Offre valable jusqu'au 30/11/2019

RÉSERVEZ VOTRE COMPOSTEUR

BON DE RÉSERVATION (DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES)

Nom : Prénom :
 Adresse :

 Commune : Code postal :
 Téléphone :
 E-mail :

A RETOURNER AVANT LE 30/11/2019 À L'ADRESSE :

SICTOM PONTAUMUR PONTGIBAUD
 37 RUE DE PULVÉRIÈRES, LE VAURIAT
 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES

OÙ PAR MAIL :
 prevention@sictpontaumur-pontgibaud@orange.fr

CONTACT :
 ☎ 04 73 73 16 83



Je souhaite acquérir 1 pack :

Limité à 1/foyer/an dans la limite des stocks disponibles.
 Composition du pack : 1 composteur, 1 bioseau + 1 aérateur.

Composteurs bois fabriqués par une Entreprise Adaptée
 Composteurs plastiques en plastique 100% recyclé

PETIT MODÈLE

42,50€



En bois En plastique

GRAND MODÈLE

48€



En bois En plastique

Je préfère à l'unité :

Limité à 1/foyer/an dans la limite des stocks disponibles.
 Offre non cumulable avec l'achat d'un pack.
 Le bioseau est fourni à l'achat d'un composteur.

PETIT MODÈLE

32,50€

En bois En plastique

GRAND MODÈLE

38€

En bois En plastique

10€

Un aérateur de compost seul

LES BADGES D'ACCÈS AUX 4 DÉCHÈTERIES

Les cartes d'accès ont été mises en place en octobre 2018 pour nous permettre d'améliorer le suivi des apports en déchèterie (fréquence, nature des déchets apportés ainsi que fréquentation).

Rappel : Les cartes d'accès en déchèterie sont obligatoires. Vous pouvez effectuer une demande de carte via votre compte écocito ou par formulaire papier disponible en déchèterie. <http://www.sictompontaurmurpontgibaud.fr>

DEEE : LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Quand on sait que la France doit quasiment doubler sa collecte de DEEE d'ici 2020, la contribution de tous à l'effort de collecte est plus que jamais indispensable !

Ces déchets doivent être déposés dans les points de collecte spécifiques officiels comme nos déchèteries ou les magasins, pour donner une seconde vie à ces DEEEs. Pour savoir comment est recyclé votre appareil, et suivre son parcours, rendez-vous sur notre site : <https://www.eco-systemes.fr/>



VOS VIEUX MEUBLES SONT RECYCLÉS OU VALORISÉS

Mais en amont de la collecte et du recyclage, **la priorité doit bien sûr être donnée à la réparation et au réemploi**. En effet, avant de jeter un meuble, il est impératif de se poser la question : peut-il être réparé ou réutilisé ?

Si oui, c'est autant de meubles qui retrouveront une seconde vie, par le don, la vente entre particuliers ou **le dépôt dans une des ressourceries du territoire (Caisson réemploi à la déchèterie des Ancizes, la fabuloserie à Giat)**.

Pour les meubles hors d'usage, vous pouvez les rapporter démontés dans **les déchèteries des Ancizes-Comps, de Pontaurmur et de Saint-Ours qui sont équipées d'une benne Eco-mobilier** (afin d'optimiser le remplissage des bennes et leur transport) !



DÉCHETS DANGEREUX SPÉCIFIQUES

Les déchets dangereux spécifiques sont les produits de bricolage, d'entretien de véhicule, de jardinage ou encore les combustibles. Ils doivent être ramenés dans une des quatre déchèteries du SICTOM. Pour plus d'informations : <https://www.ecodds.com/particulier/ou-deposer-vos-dechets-chimiques/>





UN TERRITOIRE ENGAGÉ



« Le meilleur déchets est celui que l'on ne produit pas ». Sur notre territoire des initiatives naissent tous les jours. C'est le cas du nouveau magasin gratuit Sanpèze à St-Bonnet-près-Orcival qui a ouvert ses portes en juillet dernier. Le principe est simple : «

Donnez ce qui ne vous sert plus et prenez ce dont vous avez besoin ». Le magasin, tenu exclusivement par des bénévoles les dimanches matins accueille de jolis objets (textiles, jouets, produits puéricultures, livres, vaisselles...) à la recherche de nouveaux propriétaires. Toutefois, la place de stockage étant restreinte, les apports sont limités à un sac et/ou aux petits meubles. Cette boutique permet d'éviter les déchets, la surconsommation mais l'autre finalité, c'est aussi la convivialité et l'entraide. L'association réfléchit également à développer à terme un réseau de partage de savoir-faires et de services, plus large que les dons d'objets. Un premier atelier a été organisé pour apprendre à réparer les vêtements plutôt que de les jeter.



Pour plus d'informations sur le magasin Sanpèze :

https://www.facebook.com/Sanp%C3%A8ze-magasin-gratuit-322964218622455/

D'AUTRES INITIATIVES SUR NOTRE TERRITOIRE



GOURMET BAG : Des restaurateurs s'engagent ! Pour éviter le gaspillage alimentaire, le Valtom et le SICTOM ont choisi d'accompagner gratuitement les restaurateurs en lançant le Gourmet Bag à emporter chez soi. L'objectif est de promouvoir une pratique peu répandue dans nos restaurants... pouvoir emporter ce qui n'est pas terminé dans son assiette !

En 2019 sur le territoire du SICTOM, trois nouveaux restaurants se sont inscrits au Gourmet Bag. Allez à leur rencontre : **Potages et Papotages** à Landogne, **Etap'Auvergne** à Confolant, **La**

Ferme de Taunine à Condat et Combraille. Pensez toujours aux plus anciens : **Le Pull vert** à Pulvérières, **Le Montania Volcan Sancy** à Nébouzat.

COMPOSTAGE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Depuis la rentrée 2018, la Maison Familiale Rurale de Gelles composte les déchets organiques produits par la MFR et l'école lors des repas à la cantine : 2 tonnes de déchets sont ainsi compostées chaque année. En 2018, les écoles de St-Jacques-d'Ambur et de la Goutelle ont installé des composteurs pour valoriser les déchets organiques issus de la cantine. Les enfants peuvent ainsi prendre la mesure des déchets alimentaires produits lors des repas et observer comment ces restes redeviennent une ressource pour les sols à travers le potager de l'école.



LES ANIMATIONS PRÉVENTION DU SICTOM

Soyons acteurs dès le plus jeune âge ! Chaque année, le SICTOM propose des animations aux écoles du territoire autour de la prévention des déchets et des problématiques environnementales. Ainsi, le SICTOM a réalisé dans les temps scolaires et périscolaires des animations auprès d'une quinzaine de classes durant l'année scolaire 2018/2019, ce qui représente plus de **721 enfants sensibilisés**. Et près de **280 élèves** ont pu bénéficier de la visite d'une déchèterie du territoire. Et en 2020, c'est reparti !



POUR ALLER PLUS LOIN

Le SICTOM Pontaurmur-Pontgibaud est un territoire engagé pour la réduction du gaspillage, la prévention et la valorisation des déchets ! Il vous apporte son soutien pour agir.

● LES AIDES DU SICTOM POUR RÉDUIRE VOS DÉCHETS

Prêt GRATUIT de gobelets réutilisables

Le SICTOM Pontaurmur-Pontgibaud met à disposition des associations sportives et culturelles du territoire des gobelets réutilisables via une convention de mise à disposition. **750 gobelets disponibles !**

Subvention pour l'acquisition de gobelets

Votre association souhaite personnaliser des gobelets avec son logo, le SICTOM subventionne l'achat à hauteur de 30 % du montant HT. (dans la limite de 300 €).

STOP PUB

Afin d'éviter les publicités et les journaux gratuits dans les boîtes aux lettres, des autocollants STOP PUB sont disponibles dans toutes les Mairies et également au SICTOM de Pontaurmur-Pontgibaud. **12 % des foyers du territoire l'ont déjà collé sur leur boîte aux lettres !**



Subvention pour l'acquisition de broyeur individuel

Le SICTOM propose une subvention pour l'achat de broyeur à végétaux à hauteur de 30 % du montant TTC. (dans la limite de 150 € pour un achat individuel et de 300 € pour un achat groupé).

Retrouvez les documents à télécharger sur le site internet : www.sictompontaurmurpontgibaud.fr

Et vous, que faites-vous chaque jour pour diminuer votre quantité de déchets ?

Famille, association ou entreprise zéro déchets, adeptes des petites astuces pour produire moins de déchets, faites nous part de votre témoignage ! Contactez notre chargée de prévention :

preventionsictompontaurmur-pontgibaud@orange.fr

Chaque année le SICTOM propose aux habitants du territoire une visite du pôle Vernéa et du centre de tri Echaliér. Les habitants du territoire ont pu voir lors de la journée du 17 octobre ce que deviennent nos déchets après avoir été collectés par le SICTOM !



Questions des habitants :

1. « Pourquoi ne pas créer une « police » qui pourrait mettre des contraventions sur les mauvaises pratiques du tri ? »
Le SICTOM n'a pas de pouvoir de police. Ce sont les Maires qui sont en mesure de verbaliser les incivilités tant au niveau des points de collecte que sur la gestion globale de la commune
2. « Pourrait-on avoir un bac par foyer sur tout le territoire et payer au nombre de poubelles collectées ? » **Une étude est actuellement en cours sur l'opportunité de la mise en place de la tarification incitative.**

Le mot de l'habitant

« Entre le compost et le recyclage, je n'ai déjà presque plus de déchets... et franchement je trouve que c'est bien facile, je crois que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas et en seconde place vient celui qui reprend vie ! »
Anne-Marie



SICTOM PONTAUMUR PONTGIBAUD
37 route de Pulvérières - Lieu-dit LE VAURIAT
63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES
Tel. 04.73.73.16.83 / Fax 04.73.73.17.05
sictompontaurmur-pontgibaud@orange.fr
www.sictompontaurmurpontgibaud.fr



Crédit photo : SICTOM, Ecole de La Goutelle, Echaliér, Eco dds, Eco systèmes, Eco mobilier, VALTOM, Lycée et école de Pontaurmur, Palages et Papotages, Magasin Sanpèze.

RÉALISATION ET IMPRESSION : L'IMPRIMEUR • 63200 MOZAC • IMPRIM'VERT
IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ CERTIFIÉ PEFC